

19 August 2013, 16 h 30

REGULATED INFORMATION

PRESS RELEASE

Transparency notification

The Company ROSIER SA received from Mr Limelette Michel, Avenue de Tollenaere, 15, 1070 Brussel, a transparency notification filed with the FSMA, on 14 August 2013.

According to his notification, the direct participation of Mr Limelette in ROSIER amounts to 2.75%.



Daniel Richir
CEO Rosier Group

ROSIER SA

FORMULAIRE TR-1 BE

PARTIE

1) Statut de la notification

2) Emetteur

Nom	ROSIER
Numéro d'identification	0401-258-287

3) Motif de la notification

4) Notification par

5) Personne(s) tenue(s) à notification

Nom (à l'ame juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)
Michel Limelette	

6) Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom (à l'ame juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)

Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 6 et 8.

7) Date de dépassement de seuil

8) Seuil franchi (en %)

Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est tolérée de ne pas donner de données chiffrées au point 10.

9) Dénominateur

Veuillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10) Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote	% droits de vote	# de droits de vote	% de droits de vote
Détenteurs de droits de vote		Atteints à des titres	Non atteints à des titres	Atteints à des titres	Non atteints à des titres
Bénéficié L'Immobilière	5 101	7 016		2 70%	
TOTAL		7 016	0	2,76%	0,00%

Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs.
Ajouter les sous-totaux puis terminer par les détenteurs seuls
les totaux, les "sous-totaux" et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche <CALCULER> et dossier

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction			
	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être décalés en cas d'exercice de l'instrument
Détenteurs d'instruments financiers assimilés				
TOTAL		(par rapport à toutes les dates d'échéance)		0

Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> et dossier

TOTAL (Droits de vote & Instruments financiers assimilés)	# de droits de vote	% de droits de vote
	CALCULER	7.016

11) Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Veuillez décrire ici ou indiquer le schéma en annexe à votre envoi

--

12) En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur

	cessera de détenir/détendra à nouveau		droits de vote à venir du	
--	---------------------------------------	--	---------------------------	--

13) Information supplémentaire

A) Obligations convertibles et droits à la souscription de titres conférant le droit de vote non encore émis détenus

Détenteur	Type d'instrument financier	Date d'échéance (DD/MM/YYYY)	Date ou délai d'exercice ou de conversion	Nombre	Le droit de vote pouvant être acquis en cas d'exercice ou de conversion de l'instrument

B) Actions sans droit de vote

Détenteur	Nombre

C) Remarques

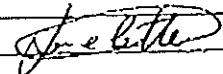
Fait à

Bruxelles

Le

12/08/2013 (DD/MM/YYYY)

Signature



Nom & qualité

Michel Limelette

FONCTIONNAIRE DE LA BE

PARIS

Personnes soumises à l'homologation

<u>Nom</u>	<u>Adresss</u>	<u>téléphone</u>	<u>e-mail</u>	<u>Personne de contact (pour les personnes morailes)</u>
(et forme juridique pour les personnes morales)	(siège social pour les personnes morales)			
Michèle Lintellette	Avenue Charles De Tolleret 15, 1070 Bruxelles	02527.95.05	0473/54.20.33	

Demande d'homologation

<u>Nom</u>	<u>Adresss</u>	<u>téléphone</u>	<u>e-mail</u>	<u>Personne de contact (pour les personnes morailes)</u>
(et forme juridique pour les personnes morales)	(siège social pour les personnes morales)			

Document de demande

<u>Nom</u>	<u>Adresss</u>	<u>téléphone</u>	<u>e-mail</u>	<u>Personne de contact (pour les personnes morailes)</u>
(et forme juridique pour les personnes morales)	(siège social pour les personnes morales)			
Michèle Lintellette	Avenue Charles De Tolleret 15, 1070 Bruxelles	02527.95.05	0473/54.20.33	

Les données à caractère personnel transmises par le biais du présent formulaire seront traitées conformément à la loi du 9 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, par la FSMA, sis 106 rue du Congrès 12-14, à 1000 Bruxelles.
 La FSMA traite ces données dans le but de contrôler le respect du titre II de la loi du 2 mai 2007 et de ses arrêtés d'exécution.
 Les données traitées pourront éventuellement être transmises à des tiers dans les conditions prévues aux articles 74 et 75 de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers.
 Pour toute question sur ces données traitées ne soient pas couvertes par le secret professionnel de la FSMA, les personnes physiques dont les données sont traitées disposent d'un droit d'accès et de rectification de ces données conformément aux articles 10 et 12 de la loi du 8 décembre 1992 susmentionnée.